



Lith A-J-Lavoisier, Paris.

ESTAFIER DU CAPITOLE & FEDELE DEL CAMPIDOGGIO

ESTAFIER DU CAPITOLE

(N° 31)

Chacun des magistrats qui portent le nom de *Conservateurs*, et qui sont les Assesseurs ou adjoints *du Sénateur*, chef de l'édilité romaine, a sous ses ordres quatre *estafiers*. Or, ces Assesseurs ou Conservateurs étant au nombre de quatre, les estafiers sont au nombre de seize. Le nom d'estafiers, peu usité aujourd'hui parmi nous, pourrait donner en France une fausse idée des personnages qui le portent en Italie, et des fonctions qu'ils ont à remplir. Non-seulement on ne peut comparer les estafiers à des valets particuliers, qui suivent plus intimement leur maître, mais on ne peut les comparer non plus à des valets de ville, des sergents de ville, des agents de police, des huissiers d'apparat, ou appariteurs, comme on en voit en France dans les grandes cités, dans les corporations savantes, judiciaires ou autres.

Les estafiers romains occupent un rang plus élevé. Ainsi en certains jours solennels, marqués par les règlements, ces estafiers invitent à des banquets, dans les salles du Capitole, la noblesse romaine et même les étrangers de distinction qui se trouvent dans la ville. C'est donc avec raison que nous disions que le terme d'estafier en France ne répond pas exactement au sens qu'on lui attache à Rome, car cette appellation dans notre langue, non-seulement est synonyme de valet, mais elle ne s'emploie plus guère de nos jours que dans une pensée [de ridicule.

